



Chèque sport ÖKK d'un montant pouvant aller jusqu'à CHF 50

Par le biais du chèque sport, ÖKK verse une contribution pouvant aller jusqu'à CHF 50 à l'adhésion active dans un club de sport. Cette contribution est réservée aux assurés qui ont conclu au moins une couverture STANDARD (dans le cadre de ÖKK SALTO, cette contribution peut aller jusqu'à CHF 100).

CHÈQUE SPORT ÖKK

A remplir par le club de sport:

Le club de sport soussigné confirme que la personne dont le nom figure à droite est un membre actif qui pratique régulièrement du sport et qu'il a versé sa cotisation ordinaire de membre d'un montant de

CHF _____

Lieu et date _____

Signature _____

(de l'un des membres du comité de direction du club de sport)

Timbre du club de sport

A remplir par l'assuré:

Nom: _____

Prénom: _____

Rue, n°: _____

NPA, lieu de domicile: _____

N° d'assuré(e) ÖKK: _____

Date de naissance: _____

Veuillez renvoyer le chèque sport dûment rempli.

ÖKK



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



ÖKK
Bahnhofstrasse 9
7302 Landquart